



**Jean De Dieu Momo voulait ainsi justifier l'origine des 43 millions de FCFA qu'il dit avoir déboursé pour le dépôt des dossiers de candidatures des membres de son parti, le Paddec.**

Ce membre du gouvernement était invité à l'émission **Politude** sur la radio nationale de la Crtv le samedi 14 décembre 2019. Revenant sur le double scrutin, législatif et municipal de février 2020, Jean De Dieu Momo a reconnu qu'il a rencontré quelques difficultés, notamment quand il fallait verser les cautions. « **Je n'ai pas payé le cautionnement. Je reconnais. Nous disposions seulement de 43 millions de Fcfa** », a avoué l'ancien opposant radical de Paul Biya, devenu ministre dans le même qu'il pourfendait. Une somme très loin de 100 millions qu'il aurait fallu à son parti pour être représenté sur le triangle national.

L'homme du 4 janvier 2019, soutient que s'il a rencontré autant de difficulté, c'est simplement parce qu'il était le seul à mettre la main dans la poche.

Concernant l'origine des fonds, le ministre se veut clair « **Ce sont mes propres économies** », lance-t-il. Mais pas comme ministre dans le gouvernement. D'ailleurs il affirme qu'il a un salaire qui n'atteint pas 1 million de Fcfa. « **Lorsque les gens disent que je suis pauvre ça m'amuse beaucoup. Ils oublient que quand j'étais à la Cours pénale internationale, j'avais un salaire mensuel de 20 millions de Fcfa** », déclare Jean De Dieu Momo, ancien

avocat près le Tribunal pénal international pour le Rwanda.